

## Semaine de l'accessibilité dans le Gers



Semaine de l'accessibilité dans le Gers

Durant cette semaine, les membres du collectif se déplaceront dans différentes villes du département du Gers précitées.

### Programme :

Tous les jours rendez-vous devant les mairies à 14 h 30.

**Les Mouqueletes de l'Accessibilité**

**AFMTELETHON**  
Association Française contre les Myopathies

13 rue Les Hauts de Cagnan - 32038 MARCIAC  
☎ 06 86 22 44 20  
Contact : M. Olivier ROGER

L'association œuvre pour la recherche médicale sur les maladies neuromusculaires, le soutien et l'accompagnement, et la diffusion des messages et de leurs proches.

**Les Mouqueletes de l'Accessibilité**

**APF France Handisport**

811 France Handisport  
36 Rue des Carreaux 32000 AUCH  
☎ 05 62 28 28 82  
Contact : M. Anthony DEBANAUX-ECALLE

L'association agit pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix du mode de vie des personnes en situation de handicap et de leur famille.

**Les Mouqueletes de l'Accessibilité**

**Handi Sport**

Comité Départemental Handisport  
81 Route de Pessan - Foyer Lapeyrou - AUCH  
32000 AUCH  
☎ 05 61 43 54 43  
Contact : M. Olivier SCHOUCHEFF

L'équipement principal du Comité est de rendre accessible au plus grand nombre le sport pour les personnes en situation de handicap.

**Achat d'un véhicule adapté pour le handisport gersois**

L'achat d'un véhicule adapté permettrait au CDH32, de continuer à promouvoir le handisport (et la cause du handicap) à travers le département. Cela ouvre la possibilité de transporter une quantité de matériel plus conséquente et donc garantir la qualité des interventions. De plus, les Twisters d'Auch Foot Fauteuil, champions de France et vice-champions d'Europe pourront en bénéficier. Il sera mutualisé également avec le club de basket fauteuil de la Jeunesse Athlétique Pavienne.

**Les personnes à mobilité réduite, un public très large !**

Contrairement aux idées reçues, l'expression «Personnes à mobilité réduite» (PMR) est plus large que celle de «personnes en situation de handicap».

En effet, cette expression doit être prise au sens de la définition donnée par le directeur européen 2002/95/CE qui indique que les personnes à mobilité réduite sont :

- «...toutes les personnes ayant des difficultés pour se déplacer, telles que, par exemple, les personnes handicapées (y compris les personnes souffrant de handicaps sensoriels et intellectuels) et les passagers en fauteuil roulant, personnes handicapées des membres, personnes de petite taille, personnes transportant des bagages lourds, personnes âgées, femmes enceintes, personnes ayant un câblé et parents avec enfants (y compris enfants en poussette)».

Nous sommes donc tous concernés.

**Missions du collectif :**

- Informer sur la législation en matière d'accessibilité.
- Sensibiliser et faire prendre conscience que l'accessibilité ne concerne pas uniquement les personnes en situation de handicap. Elle concerne tout le monde.
- Mettre ensemble des acteurs publics pour faire agir les décideurs et les financeurs.
- Etablir un partenariat avec les institutions et les porteurs d'activités, se comprendre et agir ensemble pour éviter les maux, trouver les meilleures solutions à chaque fois que cela est possible et décider ensemble des projets.

☎ Contact : [collectifaccessible32@gmail.com](mailto:collectifaccessible32@gmail.com)

**Construisons ensemble un monde accessible à tous !**

sem.acces1.jpg

Lien : <https://budgetparticipatif.gers.fr>

- 1/ Pour voter, connectez-vous avec votre compte.
- 2/ Rendez-vous ensuite sur la page des projets soumis au vote et trouver celui du Comité.
- 3/ Une fois sur la fiche projet, sélectionnez le. Choisissez 3 projets pour que votre vote soit recevable. Validez le vote.

sem.acces3.jpg